FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL

LIGUE DE WILAYA DE FOOTBALL

AINDEFLA

BULLETIN OFFICIEL N° 13

DU 27 DECEMBRE 2018

SAISON SPORTIVE 2018/2019

Site internet : www.lwfaindefla.com

Stade Chahid Khellal Abdelkader - AinDefla

Tél/Fax : 027.50.60.86 & 027.50.60.87

BUREAU DE LIGUE

CONDOLEANCES

Très affligés par le décès du beau père de Mr BECHARI Mohamed, ex : Arbitre international, le Président de Ligue de Wilaya, les membres du bureau de ligue et des Commission, le personnel permanent et l'ensemble des arbitres lui présentent ainsi qu'à la famille du défunt leurs condoléances les plus attristées et prient Dieu Le Tout Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et L'Accueille en son Vaste Paradis.

« A Dieu nous appartenons, A Lui nous retournons «

VŒUX

A l'occasion de la nouvelle année 2019, le Président, les membres de bureau de ligue et des commissions et le personnel permanent présentent à tous les acteurs sportifs leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité

Que Dieu Le Tout Puissant nous guide vers le chemin du succès et de la réussite

PROCES-VERBAL DE REUNION

Le vingt trois du mois de décembre 2018 à 13h s'est tenue au siège de la Ligue de Wilaya de Football, une réunion consacrée essentiellement sur la suite du championnat sous la présidence de Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue de Wilaya de Football de Ain-Defla en présence de Mr HAMLAOUI Mustapha, Chef de Service des Sports à la Direction de Wilaya de la Jeunesse et des Sports..

Etaient présents : Présidents des Clubs Sportifs Amateurs de : IRBD – CRBBOK – ESB – CRBOD – IRHD – CRBAT –CRBAL- CRBOC – CSAT – OMT – CRBH – IRBAB – NCEA – NRBBIR – USM – SCM – CRBD – MRBB -ESZ et USD.

Etaient absents :Les Responsables des CSA de : CRBBEK –USK – CMBA – IRBA – MCB et CRBAS

Après le souhait de bienvenue, Mr MAHMOUDI Mohamed, Président de Ligue de Wilaya a informé les membres présents que cette réunion a pour objet de s'exprimer clairement sur la suite du championnat. Prenant la parole, Mr HAMLAOUI Mustapha, Chef de service des Sports après avoir souhaité la bienvenue, a soutenu d'une manière officielle que la subvention sera octroyée à toutes les CSA dans un délai relativement court. Il a noté que tous les moyens nécessaires et utiles (problème du médecin et de l'ambulance) sont mis à leur disposition en application des

recommandations émises lors de la réunion du 12/12/2018. Mr le Président de ligue a prévenu que ce boycott est inconcevable de toute évidence au vu du caractère certain de la dotation des subventions étatiques et qu'il est inacceptable d'abandonner le plaisir de toute une jeunesse avide à ce sport préféré. Ce blocage est préjudiciable pour l'avenir de notre football dans notre wilaya. Les clubs qui animent le championnat honneur et pré-honneur maintiennent leur boycott jusqu'à virement de leur subvention. Aussi, il a remarqué que certains clubs de wilaya n'ont pas encore à ce jour déposer les dossiers des demandes des licences de leurs joueurs des catégories de jeunes ; ce qui dénote matériellement une inutilité caractérisée affichée par ces clubs. Le Président de ligue a affirmé que notre championnat particulièrement les catégories de jeunes enregistre un retard considérable et, de surcroît a engendré des désagréments quant à la prospection et la détection des jeunes talents pour la constitution des sélections de wilaya.

MM le Président de Ligue et le Chef de service des Sports, ont tour à tour, appelé à privilégier la modération et à assumer pleinement leurs responsabilités.

Après discussion franche et transparente, les Présidents des CSA ont émis le souhait de solliciter une audience auprès de Monsieur le Wali pour soulever le problème épineux concernant la subvention financière et trouver une solution adéquate pour la poursuite du championnat toutes catégories.

En conclusion, les clubs contestataires maintiennent leur boycott jusqu'à virement de la subvention.

La séance fut levée à 15h30

COURRIER ARRIVEE

F.A.F.

-Correspondance n° 140- A/s problèmes des ligues de wilaya- Pris note

CLUBS

-Du CSA/CRBBEK- Demande d'autorisation match amical –Transmise à la DOS
-Du CSA/CRBH- Demande de changement de catégorie d'entraineur
-Du CSA/ESB -A/s libération d'un joueur- dossier incomplet
-Du CSA/CMBA- Demande d'autorisation match amical-Transmise à la DOS
-*DuCSA/SCM- Copie d'une demande de recours transmise à la LRF.

COURRIER DEPART

Néant

Le Secrétaire Général,
M.BELKACEMI

le Président de Ligue,
M.MAHMOUDI

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

Séance du 24/12/2018

Etait présent : Mr HADJ SADOK Mohamed, Directeur de l'Administration et des Finances

La séance fut ouverte à 10h00

ORDRE DU JOUR :-Etat des recouvrements des amendes.

CLUBS	CAT.	BO	DATE	N°AFFAIRE	COM.	MONTANT EN DA
IRBA	S	12	20/12/2018	079	CD	5.000
CRBH	S	12	20/12/2018	087	CD	1.000
IRBAB	S	12	20/12/2018	087	CD	2.000
MCB	S	12	20/12/2018	088	CD	5.000

Très important

Conformément aux dispositions règlementaires de l'article 133 des RG/FAF (Edition 2018), les amendes infligées à un club doivent être réglées dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de notification.

Passé le délai de 30 jours et après une dernière mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point par mois de retard à l'équipe sénior de club fautif.

Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant la fin du championnat en cours, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou/les ligues concernées.

La séance fut levée à 12h30

Le D.A.F.,

M. HADJ SADOK

DIRECTION DE WILAYA DE L'ARBITRAGE

Séance du 25/12/2018

Etaient présents :

MM-TRAKA Yacine, Directeur de Wilaya de l'Arbitrage

-ATTOU Abdelkader, Secrétaire

-BEDDERI Ahmed, Formateur

Etait absent : Mr. HAMRANI Abderrahmane, Formateur

La séance fut ouverte à 14h00

ORDRE DU JOU :

-Audience

-Divers

La Direction a reçu en audience :

M- le Président du CSA/CMBA- Explications données

CONVOCATION

-Les arbitres dont les noms suivent sont convoqués devant la Commission de l'Arbitrage le 30/12/2018 à 14h00 :

MM-BOUTOUCHENT – BOUCHERF – MERAIMI Smail - SENNI – GHERARBA – MAZOUZI OUYAHIA ainsi que le Président du CSA du MCB (Bourached).

DERNIER RAPPEL AVANT SANCTION : – Les arbitres MM- BELHOCEIN – KASMI sont convoqués pour le 30/12/2018 à 14h00.

La séance fut levée à 15h30

Le Secrétaire, le DWA,

A.ATTOU Y.TRAKA